



Déclaration liminaire CTR 6 juillet

Madame la Présidente,

Le propos sera long, nous ne maîtrisons ni l'actualité, ni l'ordre du jour.

Les gouvernements passent la douane trépassé. Heureusement, il nous reste des promesses. Celles faites après notre journée de mobilisation du 10 mars et notre conflit sur le transfert des missions fiscales, que nous continuerons à combattre.

Nous nous sommes vus la semaine dernière pour évoquer ces sujets, il va falloir maintenant tenir les engagements. Soyons clairs, nous assumons notre refus du transfert des missions fiscales comme de toute réforme mortifère pour nos missions de contrôle, nos services, nos effectifs et nos moyens. Nous assumons pleinement en parallèle d'avoir obtenu des garanties pour les agents au travers de nos négociations, conclues par un accord qu'il vous revient de mettre en œuvre. Il en va ainsi des revendications historiques de la CGT de défendre les intérêts immédiats des travailleurs tout en travaillant à la transformation de la société.

Ainsi, n'en déplaise au ministre Lemaire, la CGT, porteuse des actes et des paroles de ses anciens, n'aura de cesse de participer à la vie politique et aux transformations sociales. Certes la Charte d'Amiens pose le principe d'une action en dehors de toute école politique, mais elle consacre le principe de lutte des classes, la lutte pour une transformation de la société et par là-même, la lutte contre le fascisme. La CGT n'a pas à se laisser dicter sa conduite, en particulier dans la lutte contre toutes les discriminations et les inégalités. L'Histoire aura démontré que de nombreux camarades de la CGT, dont des douaniers, ont payé de leur vie pour avoir résisté et tenter de libérer notre pays du joug fasciste. Les propos du ministre à l'encontre de la CGT ont clairement franchi la ligne de ce point de vue et nous sommes choqués par son attitude lors du dernier CTM. Nous ne laisserons personne piétiner nos valeurs.

Les changements opérés au sein du gouvernement, les derniers résultats aux élections, nous laissent à penser que nous n'aurons de cesse de nous élever contre les choix politiques qui vont transformer la société dans le sens inverse de celui que nous appelons de nos vœux et notamment ceux qui impactent directement notre direction et la vie de nos collègues.

Parlons de nos collègues justement, leur ressenti, de ce qu'ils pensent de la politique menée envers et contre tout, depuis des années au sein de la DGDDI.

Nous ne cessons de vous alerter sur les situations de mal être au travail, sur des pratiques managériales qui vont parfois jusqu'à mettre en danger la santé et la vie des agents, sur un rythme de réformes trop soutenu. Nos dirigeants successifs ont toujours fait la sourde oreille.

Loin de nous l'idée de nous réjouir aujourd'hui de ce qui ressort de la campagne de l'observatoire interne. Car le constat est effarant, indigne d'une administration comme la nôtre où les agents sont à ce point dévoués à assurer un service public de qualité.

74 % d'entre nous trouvent que la DGDDI ne va pas dans le bon sens et plus de la moitié, que le rythme des changements est trop rapide. À combien de reprises nous avons vous

demandé de surseoir à toutes ces réformes et de mesurer l'impact de celles déjà engagées ?

Observatoire après observatoire, les constats sont les mêmes !

La consultation ne s'arrête pas à la prise de température...il faut ensuite établir un diagnostic et prescrire un traitement pour ensuite espérer la guérison. Or, chaque année, nous déplorons que la température augmente... Dans le meilleur des cas, on s'arrête là en croisant les doigts pour que le pire n'arrive pas, dans le pire des cas, on continue la transformation à marche forcée. Nous vous rappelons que la conclusion d'un accord n'est pas une caution pour aggraver la pathologie, mais le signal qu'il faut objectivement entendre les collègues, stopper la machine, quitte à utiliser l'arrêt d'urgence, et trouver les soins adaptés pour le renforcement du service public douanier.

Reconnaître que les agents sont fatigués de vos réformes, ont souvent perdu le sens de leur travail et craignent pour leur avenir, vous en sortiriez grandie.

Vous n'avez pas l'adhésion des agents dans les réformes que vous engagez, créant ainsi une conflictualité potentielle jamais atteinte en douane.

Ce pilotage aveugle est à l'image des pratiques managériales en douane. Les agents sont clairs : ils attendent de leur hiérarchie une écoute et une plus grande confiance. A l'instar de ce que propose la CGT cadres au travers de pratiques alternatives et participatives. Une confiance qui se traduirait par une plus grande autonomie dans les contrôles notamment pour les agents de la surveillance. Mais à cette demande, vous répondez Lab AuRA et notamment mise en place d'une application visant à optimiser le déploiement des effectifs de la surveillance et des stratégies de contrôle sur les axes routiers développée par un prestataire privé. Et pas n'importe quel prestataire : Cap Gemini !

Alors vous nous répondez qu'une clause de confidentialité lie les deux parties.

Permettez-nous d'en douter !

À la lumière de l'enquête menée par le journal Le Monde, il semblerait que l'exigence de confidentialité et de droit à en connaître ne soit pas la même pour tous.

Vous n'êtes certes pas l'initiatrice de ce choix d'externalisation. Votre prédécesseur, en ayant recours à cette société privée pour mener à bien des prérogatives régaliennes a ouvert une dangereuse brèche. D'autant que des cadres supérieurs de l'administration se sont permis de divulguer des informations ultraconfidentielles aux opérateurs visés par les contrôles ! Un simple fonctionnaire des douanes aurait depuis longtemps connu le déshonneur d'un passage en discipline pour bien moins grave ! Mais nous savons que notre justice administrative est bien à deux vitesses, on l'a souvent reproché à vos prédécesseurs, comme à vous d'ailleurs.

La DGDDI ne peut se permettre de continuer à sous traiter avec des organismes privés, notamment sur toutes les questions liées au contrôle douanier. Et si le directeur de l'époque de la lutte contre la fraude justifiait ce recours par un manque de ressources en interne, il est de votre responsabilité d'investir dans la formation, de rendre le concours d'informaticien attractif, de constituer un vivier d'ingénieurs à la hauteur des enjeux de la douane, et avoir l'ambitieux projet de re-internaliser les compétences.

De la même façon, la DGDDI, en tant qu'administration de contrôle ne peut se permettre de contribuer au développement de la fraude. Force est de constater que le démantèlement du maillage douanier y concourt déjà largement. Mais de là à dépayser les brigades en charge de la lutte contre la fraude pour les astreindre à une mission de sûreté parce que l'administration n'a pas été en mesure, une fois de plus, d'anticiper, on marche sur la tête !

Les inégalités, dénoncées plus haut, se retrouvent néanmoins dès la formation. Alors que les agents de catégorie B sont tenus d'obtenir la moyenne à chacune des trois épreuves, ainsi qu'aux épreuves spécifiques à la branche de la surveillance, pour être titularisés, le projet d'arrêté relatif à la formation initiale des inspecteurs stagiaires conditionne la titularisation à « une moyenne générale au contrôle continu ».

La CGT dénonce cette inégalité de traitement et demande à ce que les règles de titularisation soient les mêmes quelque soit la catégorie.

Vous avez annoncé il y a quelques semaines que la BSITM devrait bientôt recentrer ses missions sur notre cœur de métier, la lutte contre la fraude, en continuant d'assurer concomitamment la supervision de la sûreté. Tout ceci dans la perspective des grands événements sportifs de 2023 et 2024. En gardant à moyen terme les prérogatives de sûreté, en particulier avec la remontée en charge du trafic ferroviaire Transmanche.

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre, il y a quelques jours, que le DI d'Ile de France, décide d'affecter l'ensemble des brigades parisiennes au contrôle de sûreté en gare du nord pour pallier le manque d'effectifs de la BSITM ! Manque d'effectifs que nous avons d'ailleurs largement dénoncé.

Cette décision francilienne, au-delà d'être un constat d'échec de la gestion des ressources humaines, fait peser un risque manifeste sur la capacité de notre administration à lutter contre les différents courants de fraude. Rappelons que la majorité des brigades provinciales ne seront pas en capacité de pallier le manque de présence douanières dans les gares parisiennes car elles sont déjà largement impactées par la mission PPF.

Enfin, l'expérimentation déjà très avancée de la spécialisation/inter-régionalisation des CRPC dans certaines directions éloigne les services de ciblage et de renseignement des services de contrôle et d'enquête.

Elle est à contre-courant de ce qu'il faudrait faire en matière de lutte contre la fraude c'est à dire renforcer les CRPC et maintenir leur compétence de plein exercice au plus près des agents. Ce n'est pas en spécialisant ces services que vous améliorerez leur efficacité.

Bien au contraire, il est à craindre que des domaines ne soient plus contrôlés dans certaines DR, que des axes ne soient plus surveillés si vous persistez dans cette logique de pilotage par les résultats.

Suite à la réforme du renseignement de 2005, les CROC, puis les CRPC n'ont jamais été en capacité de jouer leur rôle au profit des services par manque de moyens et de volonté des directeurs successifs.

Vous avez par ailleurs affirmé, lors du COSUI du 28/06, qu'il fallait mettre fin à tout processus de centralisation. La spécialisation est, une selon nous, une première étape à la centralisation, nous vous demandons donc d'inverser le processus.

Il convient aujourd'hui de renforcer les CRPC à compétences générales dans toutes les DR, d'affirmer leur rôle et non de les dépecer si vous voulez que la réorientation de l'action de la douane ait un sens.

Quand on considère les expérimentations en cours, c'est mal parti !

Difficile de faire court tant l'actualité se bouscule frénétiquement, en douane comme à l'extérieur. Face à un ordre du jour aussi dense, nous ne savons pas, une fois encore, comment les débats pourront être menés sereinement, avec le temps nécessaire à consacrer à tous les points. Espérons qu'avec le temps, et la volonté de revenir à un dialogue social actif, mais surtout entendu et constructif, nous trouverons la méthode pour permettre les échanges dignes de l'avenir de notre service public et des femmes et hommes qui la composent.